

2015

Rapport d'activités



Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents

3 Rue du 104ème RI – 61200 Argentan

www.symoa.net

Sommaire

– Le Syndicat Mixte de l’Orne et ses Affluents (SyMOA)	4
– Bilan des actions menées en 2015	4
Déclaration d'intérêt Général Orne et affluents.....	5
Marché de travaux à procédure adaptée.....	6
Travaux sur l'Houay.....	7
Travaux sur l'Udon.....	9
Mise en place d'indicateurs de suivi.....	11
– La communication	12
Site internet : www.symoa.net	12
Publications.....	12
Classeur à destination des élus.....	12
Sorties	13
– Bilan administratif et financier	14
Le conseil syndical.....	14
Bilan financier	14
Cellule d’animation	14
– Prévisions 2016.....	16
Programmation travaux.....	16
Réalisation travaux	16
Communication.....	16
Gouvernance.....	16

– LE SYNDICAT MIXTE DE L'ORNE ET SES AFFLUENTS (SYMOA)

Le SyMOA, créé en 2012 par le regroupement de plusieurs syndicats, se substitue aux collectivités compétentes et aux riverains des cours d'eau pour restaurer et entretenir les berges de l'Orne et ses affluents, notamment dans le but d'atteindre les objectifs de bon état des cours d'eau fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'eau.

Etendu sur 44 communes, au 31 décembre 2015, le territoire du SyMOA compte environ 400 km de cours d'eau.

Le syndicat exerce ses compétences **uniquement** dans le cadre de missions d'Intérêt Général et définies par le code de l'Environnement (notamment article L211-7 code de l'environnement).

Ses compétences sont les suivantes :

- ✓ L'entretien et l'aménagement de cours d'eau,
- ✓ L'aménagement, la restauration et l'entretien des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que les formations boisées riveraines, y compris la lutte contre les espèces invasives,
- ✓ La protection et la reconquête de la qualité écologique des cours d'eau,
- ✓ La mise en place, l'exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques,
- ✓ L'animation, la communication, la concertation dans le domaine de la gestion, de la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

– BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2015

Le début de l'année 2015 a été principalement consacré aux tâches administratives préparatoires aux travaux. La procédure de déclaration d'intérêt général des travaux a nécessité une enquête publique sur le territoire, avant l'approbation par arrêté préfectoral. Un marché de travaux à procédure adaptée a ensuite été lancé afin de définir les entreprises retenues. Les travaux de restauration des affluents de l'Orne ont débuté en octobre.

Synthèse des actions sur l'année 2015 en 5 fiches :

Fiche 1	Déclaration d'intérêt général
Fiche 2	Marché de travaux à procédure adaptée
Fiche 3	Travaux sur l'Houay
Fiche 4	Travaux sur l'Udon
Fiche 5	Indicateurs de suivi

FICHE ACTION n°1 : Déclaration d'Intérêt Général Orne et affluents



Contexte :

L'extension du SyMOA en avril 2013 a entraîné la prise de compétence sur de nombreux cours d'eau dont l'état physique et écologique n'était pas connu. Suite au diagnostic réalisé par le technicien de rivières en 2013 et d'autres réalisés auparavant, le SyMOA a rédigé en 2014 une Déclaration d'Intérêt Général afin de restaurer une partie des cours d'eau du territoire du syndicat.

Année : 2015

Secteurs concernés :

Le territoire du SyMOA

Objectif :

- Obtenir l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux programmés pour les cinq prochaines années.

Description :

Après la rédaction de la Déclaration d'intérêt Général en 2014, le SyMOA a entamé différentes démarches administratives en vue d'obtenir l'autorisation préfectorale déclarant d'intérêt général les travaux présentés dans le programme de restauration de l'Orne et ses Affluents. La chronologie est retracée ci-dessous :



Une fois l'arrêté pris par la Préfecture, le SyMOA a pu lancer un marché de travaux à procédure adaptée avant de commencer les travaux (cf. fiche n° 2)

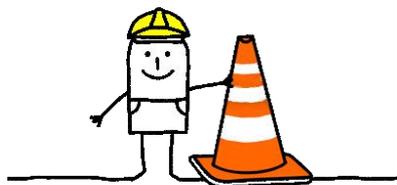
Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat	
	Agence de l'Eau Seine Normandie	Conseil Régional de Basse Normandie			
6 045,78 €	70 %	4 232	0 %	0	1 814 €

Difficultés rencontrées et perspectives :

Pas de difficulté particulière

FICHE ACTION n°2 : Marché de travaux à procédure adaptée



Contexte :

Le cours principal de l'Orne entre Argentan et Putanges-Pont-Ecrépin a été restauré lors d'un premier programme. L'extension du SyMOA en avril 2013 a entraîné la prise de compétence sur de nombreux cours d'eau. Suite à l'obtention de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêts généraux les travaux, le SyMOA a lancé un marché à procédure adaptée.

Année : 2015

Secteurs concernés :

Le territoire du SyMOA

Objectif :

- Définir les entreprises / associations qui seront en charge des travaux dans le cadre d'une partie du programme de restauration de l'Orne et ses affluents (2015-2019)

Description :

Le marché à procédure adaptée a suivi la chronologie suivante :



Le marché est établi pour un an, renouvelable 3 fois (4 ans au total). Il est scindé en **4 lots** :

Lot 1 : Restauration de la végétation (secteur 1)	Lot 2 : Restauration de la végétation (secteur 2)	Lot 3 : Plantations	Lot 4 : Aménagements
Montant min : 0 € HT Montant max : 12 500 € HT	Montant min : 12 500 € HT Montant max : 60 000 € HT	Montant min : 0 € HT Montant max : 14 000 € HT	Montant min : 40 000 € HT Montant max : 170 000 € HT
Concerne les interventions sur la ripisylve : <ul style="list-style-type: none"> - Abattage / élagage / recépage - Débroussaillage si nécessaire - Enlèvement ou traitement d'encombres 		Concerne les opérations de plantations et boutures dans les secteurs dépourvus de ripisylve	Concerne les aménagements permettant de lutter contre le piétinement des berges : <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'abreuvoirs - Mise en place de clôtures sur les berges - Aménagement de points de franchissement pour le bétail

Les entreprises sélectionnées sont les suivantes :

- Lot 1 : **ACI développement** – 4, Avenue de l'Industrie – 61200 ARGENTAN
- Lot 2 : **SARL DERVENN** – Le chemin Chaussé – 35250 MOUAZE
- Lot 3 : **PROVERT** – Les Gaillons – 61400 SAINT HILAIRE LE CHATEL
- Lot 4 : **PROVERT**

FICHE ACTION n° 3 : Travaux sur l'Houay



Contexte :

Suite à la signature en juin 2015 de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux, le SyMOA a lancé un nouveau marché à procédure adaptée. L'Houay, de la limite communale amont de Moulins-sur-Orne à la confluence avec l'Orne est programmé la première année ; soit de juillet 2015 à juillet 2016.

Année : 2015

Secteur concerné :

HOUAY sur les communes de Moulins-sur-Orne et Goulet

Objectif :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Préserver les habitats intéressants,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Description :

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve vieillissante et les encombres problématiques. Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux)
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Déroulement de l'action :

En 2015, environ 8 kilomètres de berges ont été restaurés le long de l'Houay. 12 conventions ont été signées avec les propriétaires ou exploitants des parcelles riveraines.

Le tableau suivant fait état des différents travaux réalisés en 2015.

Désignation	Unité	Prix unitaire €	Quantité	Montant
Restauration légère <i>ripisylve dont la densité est faible à moyenne</i> • abattage ponctuel (inférieur à 10 abattages pour 100 m de berges).	ml	2	2 602	5 204
Restauration moyenne <i>ripisylve relativement importante</i> • abattage régulier (entre 10 et 20 abattages pour 100 m de berges).	ml	2,70	1 209	3 264,30
			TOTAL	8 468,30

Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat	
	Agence de l'Eau Seine Normandie	Conseil Régional de Basse Normandie			
8 468,30 €	70 %	5 927,81	10 %	846,83	1 693,66 €

Perspectives :

En 2016, ACI développement, en charge de ce lot continuera à restaurer la végétation sur l'Houay.

En parallèle, des travaux de lutte contre le piétinement seront engagés.



Houay avant travaux



Après travaux

FICHE ACTION n°4 : Travaux sur l'Udon



Contexte :

Suite à l'obtention en juin 2015 de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général les travaux, le SyMOA a lancé un nouveau marché à procédure adaptée. L'Udon, de la limite communale amont de Vieux-Pont à ses sources est programmée la première année ; soit de juillet 2015 à juillet 2016.

Objectif :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du cours d'eau tout en préservant la diversité des milieux,
- Préserver les habitats intéressants,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Année : 2015

Secteur concerné :

UDON

Description :

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve vieillissante et les encombres problématiques. Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades, inadaptés (peuplier, résineux)
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage très sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Déroulement de l'action :

En 2015, environ 12 000 mètres de berges ont été restaurés le long de l'Udon. Au total, le SyMOA a conventionné avec **26 riverains** différents le long de l'Udon.

Le tableau suivant fait état des différents travaux réalisés en 2015.

Désignation	Unité	Prix unitaire € TTC	Quantité	Montant € TTC
Restauration légère <i>ripisylve dont la densité est faible à moyenne</i> • abattage ponctuel (inférieur à 10 abattages pour 100m de berges).	ml	1,20	4 819	5 782,80
Restauration moyenne <i>ripisylve relativement importante</i> • abattage régulier (entre 10 et 20 abattages pour 100 m de berges).	ml	2,40	2 742	6 580,80
Restauration lourde secteurs où l'abandon du cours d'eau a conduit à une densification très importante et un vieillissement de la ripisylve. • abattage important (jusqu'à 30 abattages pour 100m de berges).	ml	3,60	1 424	5 126,40

Désignation	Unité	Prix unitaire € TTC	Quantité	Montant € TTC
Encombre léger	Unité	48	22	1 056
Encombre moyen	Unité	96	15	1 440
Encombre lourd	Unité	144	17	2 448
Arbre poussant dans le lit (0-30 cm)	Unité	36	6	216
Abattage d'arbre (30-60 cm)	Unité	120	2	240
Abattage de peuplier (30-60 cm)	Unité	120	2	240
Abattage de peuplier (+60 cm)	Unité	300	10	3 000
TOTAL				26 130

Il est à noter que ce tableau présente les travaux réalisés en 2015. Cependant, aucune facture n'a été payée en 2015.

Chiffrage et plan de financement :

Montant TTC	Subventions			Montant restant à la charge du syndicat	
	Agence de l'Eau Seine Normandie	Conseil Régional de Basse Normandie			
26 130 €	70 %	18 291	10 %	2 613	5 226 €

Bilan et Perspectives :

En 2016, la SARL DERVENN en charge de ce lot continuera à restaurer la végétation sur l'Udon.

En parallèle, des travaux de lutte contre le piétinement seront engagés (PROVERT). A ce jour, la quasi totalité des exploitants agricoles ont été rencontrés et le retour est très positif. La majorité des travaux prévus seront réalisés.



FICHE ACTION n°5 : Mise en place d'indicateurs de suivi



Contexte :

La mise en œuvre d'un programme de travaux a toujours pour objectif d'améliorer l'état global (écologique, biologique...) du cours d'eau.

Afin de mesurer l'impact des travaux qu'il effectue, le SyMOA a décidé de mener une réflexion sur la mise en place d'indicateurs de suivi avant/après travaux.

Année : 2015

Secteur concerné :

Tout le territoire

Objectifs :

- Apprécier l'impact des travaux et aménagements réalisés à court, moyen et long terme

Description :

Un stagiaire a participé pendant 4 mois au sein du SyMOA à la réflexion sur la mise en place d'un protocole de suivi des actions réalisées dans le cadre du programme de travaux sur les affluents de l'Orne.

Différents paramètres seront mesurés ou recueillis auprès des acteurs qui assurent déjà le suivi de la qualité de l'eau.

Les travaux concernés par la mise en place d'indicateurs de suivi sont les suivants :

- Gestion sélective des encombres et interventions sur la ripisylve
- Plantations
- Installation de clôtures et d'abreuvoirs
- Aménagement de points de franchissement des cours d'eau
- Aménagement, effacement, remplacement d'ouvrages hydrauliques
- Diversification des écoulements et des habitats.

Les suivis effectués seront au minimum les suivants :

- **Paramètres physico-chimiques** : ces suivis sont réalisés ou recueillis par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à une fréquence de 6 à 12 mesures par an selon les cours d'eau et le type de mesures.
- **Suivi du colmatage** : Pour l'année 1, onze stations, localisées dans des secteurs où des travaux d'aménagement de lutte contre le piétinement du bétail sont prévus ont été définies. Un suivi avant/après travaux sera réalisé.
- **Suivi photographique** : Un suivi photographique des travaux sera effectué avant/après travaux sur les mêmes secteurs que le suivi du colmatage.

D'autres suivis pourront être mis en place au fur et à mesure des travaux, cependant ils n'ont pas encore été définis.

Chiffrage et plan de financement :

Les suivis sont réalisés en interne, et sont donc intégrés dans les coûts de fonctionnement des postes de techniciens de rivière (salaires pour le temps passé, et dépenses de fonctionnement pour l'achat de petit matériel).

Difficultés rencontrées et perspectives :

La première phase a été la réflexion sur les indicateurs les plus pertinents à mettre en place, et pouvant être réalisés en interne sans investissement lourd. La deuxième phase (2016) sera consacrée à la mise en œuvre des indicateurs.

– LA COMMUNICATION

SITE INTERNET : WWW.SYMOA.NET

Le site internet permet de suivre les actualités du syndicat et de ses partenaires.

Sont à disposition du grand public et des élus :

- Des informations sur le fonctionnement du syndicat;
- Des informations sur la programmation des travaux
- Des documents à télécharger, tels que les comptes-rendus des conseils syndicaux, les rapports d'activités et des documents techniques.



En 2015, ce sont 810 personnes qui ont visité le site, dont la plupart des utilisateurs locaux.

PUBLICATIONS

Plusieurs articles et documents de communication des structures publiques locales ont été consacrés au SyMOA et à ses activités.

- ✦ La lettre « infos & insertion » d'ACI développement, parue en janvier 2015 a consacré un article sur les travaux réalisés en 2014 sur l'Orne.
- ✦ La Lettre des SAGE de l'Orne et de la Seulles, parue en décembre 2015, mentionne le début des travaux du programme de restauration des affluents.
- ✦ La Communauté de Communes du Val d'Orne, avec l'aide des techniciens du SyMOA, a dans son 1^{er} bulletin semestriel d'informations 2016, rédigé un article sur les plantes invasives.
- ✦ Le CPIE des Collines Normandes, quant à lui, a produit un calendrier 2016, à destination des élus et acteurs locaux. Le mois d'août est illustré par une photo prise lors de la sortie Canoë Kayak organisée par le SyMOA.

CLASSEUR A DESTINATION DES ELUS

Comme prévu dans les objectifs de l'année 2015, un classeur a été réalisé et distribué aux délégués du SyMOA. A but pédagogique, il est divisé en 3 parties :

- Informations générales et pratiques sur le SyMOA : missions principales, contacts, carte du territoire, élus...
- Documents divers distribués lors des réunions, et entre autres les comptes-rendus.
- Fiches d'information sur des thèmes précis et variés. 3 fiches ont été présentées en conseil syndical et insérées dans le classeur : La loutre, la Déclaration d'Intérêt Général et la ripisylve.

SORTIES



Animation Zones humides – 25-02-2015

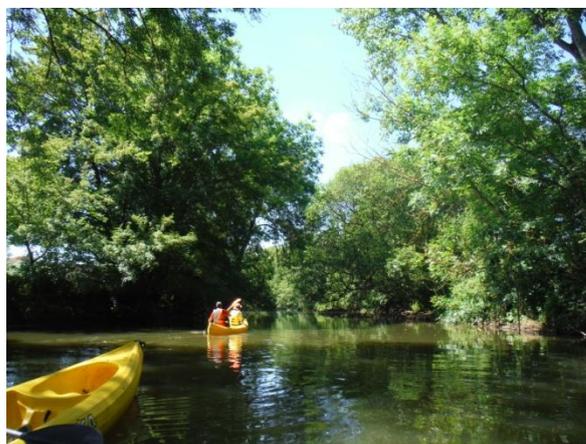
Dans le cadre de la journée mondiale des Zones humides, le CPIE des Collines Normandes et le SyMOA ont organisé une matinée de présentation des enjeux de Natura 2000, des zones humides et des cours d'eau à Sainte-Marie-la-Robert. Les agriculteurs et élus du secteur ont été invités à une présentation sur le terrain et une discussion sur la thématique des zones humides et des cours d'eau. Les travaux prévus par le SyMOA ont notamment été présentés.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

2 après-midi Canoë Kayak ont été organisées par le SyMOA, avec les élus, pour une découverte de l'Orne et des travaux effectués.

- le mercredi 24 juin : 9 personnes ont vogué sur l'Orne de Mesnil-Glaise au Moulin du Château à La Courbe.

- le samedi 27 juin : 6 élus se sont joints à M. de STOPPELEIRE (propriétaire des canoës) pour une balade de 2h entre Ménil-Jean et Putanges Pont Ecrepin.



Réunions AAPPMA

Début janvier, une réunion a été organisée avec les présidents des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques présentes sur le territoire du SyMOA. Les points suivants ont été abordés :

- ✓ L'historique du SyMOA,
- ✓ Les problématiques présentes sur les cours d'eau du SyMOA,
- ✓ Les travaux prévus,
- ✓ Le programme prévisionnel de travaux.

Le dimanche 25 janvier 2015, le SyMOA a participé à l'Assemblée Générale de la Gaule argentanais afin d'y présenter le syndicat aux pêcheurs et les travaux prévus sur les cours d'eau gérés par l'AAPPMA.

– BILAN ADMINISTRATIF ET FINANCIER

LE CONSEIL SYNDICAL

Le Conseil Syndical est composé de délégués représentant chaque commune et communauté de communes adhérentes au SyMOA. Défini en fonction de la population, les délégués sont au nombre de 30. Quelques mouvements sont à noter sur l'année 2015, les démissions de M. Jacques MARTINEAU (CdC du Val d'Orne) et M. Sébastien CORDIER (Argentan) respectivement remplacés par M. Gérard GRANDSIRE et M. Hervé LASNE.

Les conseillers syndicaux se sont réunis 3 fois en 2015 :

- 4 février : Débat d'Orientation Budgétaire
- 25 février : Budget
- 17 juin : Choix des entreprises – Marché de travaux

Le taux de participation moyen des délégués lors des conseils syndicaux a été de 67 %.

BILAN FINANCIER

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	126 417,20	499,60
Recettes	142 761,32	10 819,48
Résultat 2015	+ 16 344,12 €	+ 10 319,88 €
Résultat 2014 reporté	+ 67 560,85	+ 8 432,13
Résultat de clôture	+ 83 904,97 €	+ 18 752,01 €

Le résultat de clôture des 2 sections fait apparaître un bilan positif pour l'année 2015.

CELLULE D'ANIMATION

Le Syndicat est composé de 3 agents, dont 2 techniciens et une secrétaire.

Technicienne de rivière et coordinatrice du syndicat	Technicien de rivière	Gestion administrative et comptable (12h / semaine)
Amélie RAK	Pierre LORIDON	Virginie BRIMBEUF

A noter que M. Pierre Loridon a été titularisé au 1^{er} novembre 2015.

Formations suivies :

- Formation d'intégration catégorie B – 5 jours (Pierre)
- Initiation aux marchés publics – 2 jours (Pierre et Virginie)
- L'exécution financière des marchés publics – 3 jours (Amélie)
- L'actualité juridique des marchés publics – 1 jour (Amélie)

➔ STAGIAIRES

Le SyMOA a accueilli 2 stagiaires en 2015 :

- **Ander ZUBELDIA**, étudiant en Master 1 GHBV (Gestion des habitats et des Bassins Versants) à l'Université de Rennes.

Durée : 4 mois

Mission : **Définition d'indicateurs de suivi dans le cadre des travaux de restauration de l'Orne et ses affluents.**

- **ALEXIS PECNIK**, élève en troisième au collège d'Ecouché

Durée : 1 semaine

Mission : **Stage découverte**

➔ TECHNICIENS

La mise en place par l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un tableau de bord de suivi des missions des techniciens de rivière a permis de faire le bilan de la répartition des différentes missions sur l'année 2015.

Au cours de l'année, le temps passé sur chaque type de mission se répartit de la sorte (les deux postes de techniciens confondus) :

- ✓ Elaboration/suivi/mise à jour du programme pluriannuel de restauration et d'entretien = 4 %
- ✓ Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du programme pluriannuel de restauration et d'entretien = 74 %
- ✓ Missions spécifiques diverses (suivi espèces invasives, indicateurs qualité...) = 3 %
- ✓ Actions de sensibilisation des usagers à l'environnement = 3 %
- ✓ Gestion courante au sein de la structure = 12 %
- ✓ Jours de formation = 4 %

Le détail des missions est joint en annexe 1.

– PREVISIONS 2016

PROGRAMMATION TRAVAUX

➤ Continuité écologique :

Un programme d'intervention sur les ouvrages de l'Orne, classé en liste 2 devra être mis en place, ou tout au moins réfléchi.

Une réflexion va être engagée sur les ouvrages des affluents principaux, notamment l'Udon et la Cance qui sont des cours d'eau classés en liste 1.

REALISATION TRAVAUX

➤ Programme de restauration Orne et affluents – Année 1

La première tranche de restauration sur les affluents se terminera en juillet 2016.

➤ Programme de restauration Orne et affluents – Année 2

La deuxième année du programme de restauration débutera en septembre 2016 par les travaux de restauration de la ripisylve, puis les aménagements d'abreuvoirs, de clôtures et d'ouvrages de franchissement de cours d'eau.

➤ Programme entretien Orne

A la suite du programme de restauration de l'Orne, terminé fin 2014, des travaux d'entretien seront mis en place. Il s'agira d'intervenir sur les encombres problématiques ou dangereux vis-à-vis des activités et ouvrages sur l'Orne.

COMMUNICATION

➤ Mise à jour régulière du site internet www.SyMOA.net

Les informations relatives aux travaux en cours et à venir seront mises régulièrement en ligne.

➤ Classeur pédagogique à destination des élus

Le classeur mis en place en 2015 à destination des délégués du SYMOA continuera à être alimenté par diverses fiches tout au long de l'année, et présentée en conseil syndical.

GOUVERNANCE

➤ Réflexion sur les évolutions possibles dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence « GEMAPI »

La mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations entraînera des modifications dans l'organisation des compétences sur les cours d'eau. Une réflexion devra être engagée au minimum à l'échelle du SyMOA pour préparer ces changements et mutualiser les moyens techniques et financiers.

Annexe 1 : Tableau de répartition des missions techniciens 2015

Annexe 1 – Programme d'actions de l'année		2015									
<i>(tableau à remplir par la structure d'accueil sollicitant l'aide de l'agence de l'eau et à annexer à la convention de mandat signé par la structure d'accueil)</i>											
NOM DE LA STRUCTURE:		Le Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents									
		CELLULE		Animateur 1				Animateur 2			
Nombre total d'ETP d'expertise et d'appui technique aux travaux de restauration des milieux aquatiques et de leur biodiversité :		440,55	jours ETP	223,58		jours ETP		216,97		jours ETP	
Ratio / ETP annuel standard de 220 jours		200%	ETPT en %	102%		ETPT en %		99%		ETPT en %	
		EPTP		EPTP		temps passé (jours)		EPTP		temps passé (jours)	
Catégories d'actions et identification des actions		Nombre jours	% par rapport	Nombre jours	% par rapport	Bureau/ Réunion	Terrain	Nombre jours	% par rapport	Bureau/ Réunion	Terrain
MISSIONS OBLIGATOIRES											
1 - Elaboration/suivi/mise à jour du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE)		16,76	4%	14,15	6%	10,29	3,85	2,61	1%	1,61	1
1.1 - Suivi des études au niveau du bassin versant pour établir le PPRE		14,61	3%	12	5%	9,29	2,71	2,61	1%	1,61	1
1.2 - Mobiliser les collectivités/agriculteurs/propriétaires concernés (en particulier via un porter à connaissance dans COPIL contrats et SAGE)		0,86	0%	0,86	0%	0,29	0,57	0	0%	0	0
1.3 - Accompagner les acteurs locaux à l'émergence de projets (acquisition, restauration)		1,29	0%	1,29	1%	0,71	0,57	0	0%	0	0
2 - Gestion des travaux de restauration et de continuité écologique du Programme Pluriannuel de Restauration et		327,54	74%	127,86	57%	119,29	8,57	199,68	92%	141,33	58,35
2.1 - Programmation de travaux		18,64	4%	6,57	3%	6,57	0	12,07	6%	6,43	5,64
2.2 - Elaboration des documents administratifs/financiers (CCTP, dossier de subvention, DIG, DUP...) préalable aux travaux		178,79	41%	78,43	35%	77,29	1,14	100,36	46%	95,36	5
2.3 - Mise en œuvre des travaux et suivi des chantiers		130,11	30%	42,86	19%	35,43	7,43	87,25	40%	39,54	47,71
MISSIONS SPECIFIQUES (définies conjointement par la structure porteuse de l'animation et l'agence)											
3 - Missions spécifiques.		14,79	3%	14	6%	8,57	5,43	0,79	0%	0,79	0
3.1 - Gestion des travaux d'entretien du PPRE : programmation de		1,14	0%	1,14	1%	1,14	0		0%		
3.2 - Gestion des travaux d'entretien du PPRE : élaboration des		6,43	1%	6,43	3%	6,43	0		0%		
3.3 - Gestion des travaux d'entretien du PPRE : mise en œuvre		0	0%	0	0%				0%		
3.4 - Programmation de travaux de recomposition bocagère		0	0%	0	0%				0%		
3.5 - Mise en œuvre et suivi des aménagements d'hydraulique		0	0%	0	0%				0%		
3.6 - Réalisation des travaux de restauration et d'entretien en		0	0%	0	0%				0%		
3.7 - Collaboration à la préservation des zones humides		0	0%	0	0%				0%		
3.8 - Participation à la lutte contre les espèces exotiques		0,79	0%	0	0%			0,79	0%	0,79	0
3.9 - Suivi indicateur de la qualité de l'hydrosystème		6,43	1%	6,43	3%	1	5,43		0%		
3.10 - Veille à la bonne gestion des passes à poissons validé par		0	0%	0	0%				0%		
3.11 - Réseau d'alerte pour la lutte contre les pollutions diffuses		0	0%	0	0%				0%		
MISSIONS GENERALES											
4 - Missions communes aux animations milieux aquatiques.		81,46	18%	67,57	30%	65,29	2,28	13,89	6%	12,32	1,57
4.1 - Actions de sensibilisation des usagers/habitats à l'environnement (plaquette, classe d'eau, exposition).		11,82	3%	9	4%	8,43	0,57	2,82	1%	2,25	0,57
4.2 - Gestion courante au sein de la structure d'accueil (secrétariat copil, rédaction rapport annuel activité) .		52,21	12%	49,71	22%	49	0,71	2,5	1%	2,5	0
4.3 - Jours de formation des agents.		17,43	4%	8,86	4%	7,86	1	8,57	4%	7,57	1
TOTAL jours ETP		440,55	200%	223,58	102%	203,44	20,13	216,97	99%	156,05	60,92
Total nombre ETP-an (1 an = ___ jours ETP)											
Nombre de jour par an pour 1 ETP =		220		220				220			

* ETP = Equivalent Temps Plein = 1 poste de technicien à temps plein